

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01070

Numéro SIREN : 477 804 835

Nom ou dénomination : A.S. & R.C. Associés

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 16879

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

A.S. & R.C. Associés
19 place des Patiniers
59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : A.S. & R.C. Associés

Numéro RCS : 477 804 835

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 2004B01070

Adresse : 19 place des Patiniers
59000 Lille

1 - Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique

rectification erreur matérielle commise sur statuts du 28.12.2018

Date de l'acte : 25/07/2019

2 - Type d'acte : Statuts mis à jour

Date de l'acte : 28/12/2018

Ce dépôt reçu au greffe le 01/08/2019 a été enregistré par le greffier soussigné le 30/09/2019 sous le numéro 2019R016879 (2019 35259).

Delivré à Lille Métropole le 30 septembre 2019

Le Greffier,



AS & RC ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 €
Siège social : 19 Place des Patiniers
59 000 LILLE
R.C.S LILLE METROPOLE 477 804 835

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le vingt-cinq Juillet, à Lille, la SAS HOLDING AS PATRIMOINE, au capital de 1.048.000 Euros, dont le siège social est au 28 rue d'Isly à Lille (59 000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 538 589 896, représentée par M. Serge ASSAMA, gérant, demeurant au 28 rue d'Isly à LILLE (59 000),

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 16 euros composant le capital de la Société AS & RC ASSOCIES,

Associé unique de ladite société.

Devant se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation d'erreur matérielle sur les statuts déposés au Greffe lors du transfert de siège du 28 Décembre 2018,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique constate que les statuts déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Lille Métropole suite au transfert de siège décidé en assemblée générale du 28 Décembre 2018 étaient erronés.

L'article 8 se lisait comme suit :

« ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES »

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

- A Monsieur Serge ASSAMA, 350 parts sociales
- A Mademoiselle Corinne RAES, 150 parts sociales. »

L'associé unique corrige cette erreur matérielle. L'article 8 se présente ainsi :

« ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES »

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

- A la SAS HOLDING AS PATRIMOINE, 500 parts sociales. »

AS

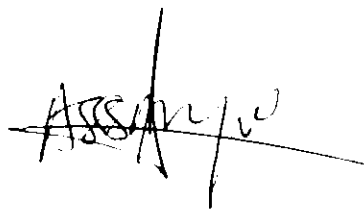
DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, notamment le dépôt des statuts corrigés.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé l'unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ASSIN/V', is written over a horizontal line. A vertical line also passes through the signature.